



suppression de poste

Par wififi, le **29/07/2023 à 13:36**

bonjour.rnrnje travail dans une entreprise agro alimentaire depuis 37 ans. j'ai commencé en bas de l'echelle. Depuis prêt de 16 ans je suis passé cadre coordinateur amelioration continu secteur fabrication. il y a un moi j'ai appris officieusement, que ce poste allé être supprimé, mais que un autre avec les mêmes fonctions et d'autre en plus aller être créé, mais sous un autre nom " coordinateur methode et industrialisation" or ce nouveau poste qui aurait pu m'interessé , ne sera plus dans la categorie cadre mais agent de métrise .rnrnune ouverture de candidature vient d'être ouverte en interne, pour le poste a pourvoir le 4/09/2023. pour ma part a ce jour je ne sais pas ce que je vai devenir. pour le moment rien ne m'a était proposé, je n'ai eu aucun entretient officiel .rnrnje ne souhaite pas ce nouveau poste , car pour moi passer de cadre a agent de métrise serait comme une sanction et une rétrogradation. rnrnje suis a trois ans de ma retraite (et reconnu travailleur handicapé).rnrnmon patron à t'il l'obligation de me proposé un poste similaire? et quel droit ai-je?rnrnje précise que cette entreprise n'a pas de problème économique.